



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 mai 2021  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil des droits de l'homme**  
**Groupe de travail sur l'Examen périodique universel**  
**Trente-huitième session**  
3-14 mai 2021

## **Rapport national soumis conformément au paragraphe 5 de l'annexe à la résolution 16/21 du Conseil des droits de l'homme\***

**Îles Salomon**

---

\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



## Table des matières

	<i>Page</i>
Remerciements .....	3
Avant-propos .....	4
I. Introduction .....	5
II. Méthodologie et consultations .....	5
III. Mise en œuvre des recommandations formulées lors du cycle précédent .....	5
A. Questions touchant plusieurs domaines .....	5
B. Droits civils et politiques .....	7
C. Droits économiques, sociaux et culturels .....	8
D. Droits de certains groupes ou personnes .....	10
IV. Défis à relever .....	12
V. Conclusion .....	13

## Remerciements

Les Îles Salomon reconnaissent l'importance des droits de l'homme, souscrivent aux principes y afférents et estiment que de véritables partenariats peuvent promouvoir et protéger davantage les droits de tous.

Le Gouvernement salomonais souhaite remercier toutes les parties prenantes qui ont contribué à l'établissement du rapport national sur les droits de l'homme dans le cadre du troisième cycle de l'Examen périodique universel, à savoir les pouvoirs publics, le secteur privé et les organisations de la société civile.

Le Gouvernement remercie le secrétariat de la Communauté des îles du Pacifique d'avoir apporté un appui financier à la tenue de consultations au niveau national. Les conclusions des ateliers et consultations ainsi organisés ont enrichi le rapport.

Il tient en outre à exprimer sa reconnaissance au Gouvernement australien, à ONU-Femmes et à l'UNICEF pour le soutien technique qu'ils lui ont apporté, en particulier dans le cadre des programmes nationaux correspondants en faveur des femmes et des enfants.

Le Gouvernement remercie aussi le Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour les activités de formation dont il lui a permis de bénéficier.

Il tient à saluer également le rôle de premier plan que la Division du Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur chargée des relations avec l'ONU a joué lors de l'élaboration du rapport et le travail qu'elle a accompli à cette fin.

## Avant-propos

J'ai l'honneur et le plaisir de communiquer le troisième rapport établi par les Îles Salomon dans le cadre de l'Examen périodique universel. Les Îles Salomon estiment important de veiller à ce que tous les Salomonais soient traités avec respect et dignité et selon la valeur d'égalité qu'ils partagent.

Le présent rapport offre une vue d'ensemble des politiques, lois, plans d'action et programmes des Îles Salomon qui visent à promouvoir et protéger les droits de l'homme à l'échelle nationale.

Il a été élaboré pendant la pandémie de COVID-19. Les données réunies proviennent de parties prenantes du secteur public, du secteur privé et de la société civile.

Dans les Îles Salomon, petit État insulaire en développement qui fait partie des pays les moins avancés, le droit à la survie et le droit au développement demeurent primordiaux par rapport à tous les autres droits de l'homme.

Des mesures plus fortes et plus fermes doivent être prises à l'échelle mondiale contre les changements climatiques afin de garantir un avenir durable pour tous.

Les Îles Salomon demeurent résolues à ne laisser personne de côté, à mettre leur peuple à l'abri du besoin et de la peur et à lui permettre de vivre dans la dignité.

*(Signé)* Tagio tumas

M. Jeremiah Manele

Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur

## I. Introduction

1. Résolues à faire respecter, à protéger et à promouvoir les droits de l'homme sur leur territoire et à s'acquitter de l'obligation qui leur incombe de présenter des rapports nationaux dans le cadre de l'Examen périodique universel, les Îles Salomon ont participé aux premier et deuxième cycles de l'Examen en 2011 et en 2016, respectivement.
2. En réponse aux 89 recommandations acceptées sur les 139 qui avaient été formulées en 2016 dans le cadre du deuxième cycle de l'Examen, le présent rapport dresse un bilan des droits de l'homme et des efforts visant à faire progresser ces droits dans les Îles Salomon.
3. Ce rapport met en lumière les progrès réalisés en matière de droits de l'homme dans quatre domaines thématiques : les questions touchant plusieurs domaines relatifs aux droits de l'homme, les droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels, et les droits de certains groupes ou personnes.
4. L'état d'avancement et la teneur actuels des dispositions législatives et des cadres directeurs du pays en ce qui concerne les 89 recommandations approuvées sont présentés dans un tableau joint en annexe.

## II. Méthodologie et consultations

5. Le présent rapport se fonde sur une série de consultations et d'ateliers menés dès 2019 auprès des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales.
6. Les informations ainsi obtenues ont été réunies dans un tableau qui récapitule l'état d'avancement des mesures prises par les Îles Salomon dans le domaine des droits de l'homme, en soulignant les progrès accomplis et les défis à relever, ainsi que les prochains jalons à atteindre. Les données recueillies ont été complétées par des entretiens de suivi et des travaux de recherche menés par la Division du Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur chargée des relations avec l'ONU.

## III. Mise en œuvre des recommandations formulées lors des cycles précédents

### A. Questions touchant plusieurs domaines

#### Adoption des normes internationales

7. Les Îles Salomon ont pour loi suprême leur Constitution. Les droits et la liberté du peuple salomonais, et en particulier le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, la liberté d'expression et le respect de la vie privée à son domicile, sont protégés par la loi.
8. Le pays a signé et ratifié quatre des neuf principaux traités relatifs aux droits de l'homme, à savoir la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le pays est également un État signataire de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.
9. Les Îles Salomon ont mis au point en 2017 un projet de politique nationale sur le handicap. Elles comptent ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées dès qu'auront été effectuées une analyse et une évaluation de leur aptitude à s'acquitter des obligations énoncées dans la Convention et des coûts qui en résulteraient.

#### Droit au développement

10. Les Îles Salomon sont un petit État insulaire en développement qui fait partie des pays les moins avancés.

11. Les Îles Salomon disposent d'une assise économique restreinte et sont fortement touchées par la COVID-19, les changements climatiques et en particulier la fréquence et l'intensité de ces changements.

12. Elles sont parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à l'Accord de Paris conclu à ce titre en 2015.

13. Le peu d'ambition et le faible engagement face aux changements climatiques dont fait preuve la communauté internationale dans le cadre de l'Accord de Paris menacent la survie et la qualité de vie de la population des Îles Salomon. Du fait de la hausse de la température de la planète, l'élévation du niveau des mers s'aggrave et davantage d'îles sont submergées, ce qui entraîne la migration incessante de Salomonais des îles de faible élévation vers les îles de plus haute altitude. Cela est source de stress et fragilise une part de plus en plus grande de la population, qui doit renoncer à son mode d'alimentation et à ses structures traditionnelles tout en faisant face à une insécurité hydrique et alimentaire exacerbée.

14. Les Îles Salomon se sont dotées d'une politique climatique qui comprend des mesures d'atténuation et d'adaptation.

15. Compte tenu du taux d'accroissement de 2,6 % de la population et du fait que 18 000 jeunes cherchent chaque année un emploi, et que l'économie ne croît pas au même rythme que les besoins nationaux en matière de développement, des partenariats plus importants s'avèrent nécessaires pour diversifier l'économie, développer l'agriculture commerciale et donner à la population les moyens de créer de la valeur et d'exporter ses produits.

### **L'incidence de la COVID-19 sur le droit au développement des Îles Salomon**

16. La pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture des frontières, a eu des effets négatifs sur les échanges commerciaux et a obligé le pays à affecter des ressources qui étaient destinées à d'autres fins à la protection de la population contre le virus, au maintien de services essentiels et à la réorientation de politiques visant à redéfinir les bases du développement durable au moyen de ressources, de structures et d'institutions.

17. En 2021, le Gouvernement prévoit une croissance du PIB de 1 % et un déficit budgétaire de 322 millions de dollars des Îles Salomon. Le pays a recensé à ce jour 19 cas de COVID-19 et ne compte actuellement aucun malade. Toutes les personnes porteuses du virus sont isolées dans nos lieux de quarantaine.

18. La fermeture de la frontière entre les Îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée a eu pour effet de suspendre les traversées habituelles et de placer le pays en état d'alerte maximale.

19. Le début du déploiement du vaccin AstraZeneca le 24 mars 2021 protège la population et permet au pays de renforcer sa résilience à cet égard.

### **Coopération avec les organes conventionnels**

20. Les Îles Salomon ont présenté en janvier 2018 leur rapport valant deuxième et troisième rapports périodiques sur les droits de l'enfant, dans lequel figuraient les mesures et dispositions générales visant à réviser les lois et pratiques nationales existantes afin de les rendre pleinement conformes à la Convention relative aux droits de l'enfant et à la loi de 2017 relative à l'aide sociale à l'enfance et à la famille, notamment à vérifier l'alignement de la Stratégie nationale de développement (2016-2035), de la Politique nationale de l'enfance, de la Politique nationale de la jeunesse (2017-2030) et de la Politique nationale d'égalité des sexes et de promotion des femmes sur la Convention relative aux droits de l'enfant.

21. Les Îles Salomon sont parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Elles ont fondé et renforcé un pays qui se caractérise par une riche diversité culturelle et compte 712 100 habitants. L'édification d'une nation est un travail de longue haleine, qui s'effectue en unifiant un pays où sont parlées plus de 80 langues autochtones réparties le long d'un chapelet d'îles. Plus de 90 % des habitants sont d'origine mélanésienne, 3,1 % d'origine polynésienne, 1,2 % d'origine micronésienne et 0,3 % d'origine asiatique, européenne ou autre. La discrimination raciale demeure minime.

### **Non-discrimination**

22. Les Îles Salomon continuent de veiller à ce que le droit à la justice soit garanti. Le Ministère de la justice et des affaires juridiques poursuit ses investissements dans les tribunaux provinciaux, notamment à Gizo et Seghe (province Occidentale), Auki et Atori (province de Malaita), Lata (province de Temotu) et KiraKira (province de Makira Ulawa). Un projet de déclaration des droits fait l'objet de débats. Des progrès restent à accomplir à cet égard.

23. La loi de 2016 portant modification des dispositions du Code pénal sur les infractions sexuelles a réformé le Code pénal en criminalisant toutes les formes de violence sexuelle. La réforme des autres articles du Code pénal est en cours.

## **B. Droits civils et politiques**

24. Les institutions chargées de garantir une bonne gouvernance, notamment le Bureau de l'Ombudsman, la Commission des normes de conduite et la Commission anticorruption, mènent leurs activités.

25. Le Gouvernement envisage de créer un institut national des droits de l'homme. Une étude exploratoire menée en 2019, sous les auspices du Ministère des affaires relatives aux femmes, aux jeunes, aux enfants et à la famille, a permis de soumettre à l'examen du Gouvernement divers moyens d'y parvenir, qui consistent notamment à élaborer un plan d'action national pour les droits de l'homme qui accompagnerait la Stratégie nationale de développement (2016-2035), à élargir le mandat du Bureau de l'Ombudsman de façon à y faire figurer également la promotion et la protection des droits de l'homme ou à créer une institution nationale des droits de l'homme indépendante.

26. Les droits de l'homme ont été intégrés dans la Stratégie nationale de développement des Îles Salomon (2016-2035). Cette stratégie tient compte du Programme 2030, des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, des Orientations de Samoa et du Programme d'action d'Istanbul. La version préliminaire d'un document de réflexion sur un mécanisme national de mise en œuvre, d'établissement de rapports et de suivi a été établie en 2019 aux fins de la réalisation des droits de l'homme, des objectifs de développement durable et d'autres priorités nationales de développement et des comptes rendus et du suivi nécessaires.

27. Les Îles Salomon ont présenté en 2020 leur premier examen national volontaire sur l'état d'avancement et les progrès de la mise en œuvre sur leur territoire des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

28. La fonction publique des Îles Salomon a mené une action de sensibilisation sur la question du genre dans le domaine de la gouvernance, et en particulier sur les fonctions de direction des femmes, en organisant un atelier visant à intégrer « les femmes d'influence » dans sa stratégie.

29. La loi de 2014 sur l'intégrité des partis politiques favorise la présence de femmes aux rôles de direction et établit un quota de 10 % de femmes parmi les membres des partis politiques. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à siéger au Parlement des Îles Salomon. Le onzième Parlement compte maintenant quatre élus.

### **Interdiction de l'esclavage et de la traite**

30. Les Îles Salomon envisagent d'adopter des dispositions législatives distinctes portant sur l'esclavage et la traite des êtres humains dans le cadre de la loi de 2012 sur l'immigration. Les services de contrôle aux frontières et les autorités compétentes des Îles surveillent dans l'ensemble du pays les activités d'abattage des arbres forestiers et de pêche afin de prévenir l'exploitation commerciale des femmes et des filles.

31. En 2018, un ressortissant étranger a été condamné pour traite d'enfants en application de la loi de 2016 portant modification des dispositions du Code pénal sur les infractions sexuelles. Il a purgé sa peine et est depuis retourné dans son pays d'origine.

### **Droit à un recours utile et immunité**

32. Les Îles Salomon ont, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, mené une enquête visant à recenser à l'échelle nationale les besoins en matière d'accès à la justice. Cette évaluation a permis de mieux comprendre la situation et de proposer des possibilités d'améliorer les ressources du pays en la matière afin de mieux répondre aux besoins des Salomonais.

33. Au plus fort des tensions interethniques que les Îles Salomon ont connues de la fin de l'année 1998 à l'an 2000, un rapport de la Commission Vérité et réconciliation a été présenté au Parlement en 2014. Le Gouvernement a créé une institution exclusivement consacrée à la promotion de l'unité nationale, de la réconciliation et de la paix. Un cadre directeur visant à donner suite aux recommandations énoncées dans le rapport de la Commission Vérité et réconciliation est en cours d'élaboration.

### **Participation à la conduite des affaires publiques et droit de vote**

34. Le Ministère de la fonction publique a élaboré un projet de politique d'égalité des sexes et d'inclusion sociale visant à accroître la présence des femmes aux fonctions de décision et de direction, à remédier à leur sous-représentation aux postes de direction au sein du Gouvernement, et à faire progresser l'égalité des sexes dans tous les secteurs de la fonction publique.

35. De plus en plus de femmes occupent des emplois rémunérés, en particulier dans les services et aux postes techniques et de direction. Malgré cette tendance qui va en s'accroissant, des efforts restent à faire pour que davantage de femmes accèdent à des fonctions de direction.

36. La fonction publique des Îles Salomon a adopté une Stratégie de transformation du service public visant à sensibiliser à la question du genre en matière de gouvernance et à l'égalité des sexes. Des ateliers et des consultations ont été menés par la Division de la gouvernance et de la gestion de la performance de la fonction publique afin de contribuer à l'élaboration d'une stratégie de promotion de l'accès des femmes aux fonctions de direction.

37. L'Institut d'administration et de gestion publiques dispense des cours de base sur les droits de l'homme à tous les fonctionnaires débutants.

38. Le onzième Parlement des Îles Salomon compte parmi ses 49 membres quatre femmes élues. Parmi les 21 ministres du Gouvernement, deux sont des femmes. La Commission électorale nationale des Îles Salomon est également dirigée par une femme.

39. La loi de 2014 sur l'intégrité des partis politiques des Îles Salomon prévoit que 10 % des sièges des partis soient réservés aux femmes. L'objectif est de continuer à encourager les femmes à assumer des rôles de direction dans toutes les sphères décisionnelles.

## **C. Droits économiques, sociaux et culturels**

### **Droit à l'éducation**

40. Un projet de loi visant à rendre obligatoire l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire devrait être présenté au Parlement en 2021.

41. Le Ministère de l'éducation et du développement des ressources humaines a élaboré un plan d'infrastructure éducative qui permettra de garantir le respect des règles d'hygiène, et en particulier l'accès des élèves à l'eau potable et à des installations sanitaires. Au cours de la période 2019-2020, le Ministère de l'éducation et du développement des ressources humaines a fait construire huit dortoirs pour filles et huit installations sanitaires dans certaines provinces des Îles Salomon.

42. Le Gouvernement continue de mettre en pratique le principe de la gratuité de l'éducation de base pour tous, de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année d'études, en allouant des subventions aux écoles mais les établissements scolaires continuent d'imposer aux élèves des frais de fonctionnement, ce qui demeure problématique.

43. Les Îles Salomon ont signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Des efforts restent à faire pour dispenser un enseignement aux enfants ayant des besoins particuliers. Les Îles Salomon ont adopté une politique de développement inclusif de l'éducation nationale (2015-2020). Il est actuellement procédé à un examen de cette politique dans le but de renforcer la collaboration intersectorielle entre les écoles spécialisées et les établissements d'enseignement ordinaire. Il est également prévu dans le cadre de cette politique de mettre au point des modules d'éducation répondant à des besoins particuliers et de dispenser une formation continue aux enseignants afin d'intégrer les questions relatives au handicap dans le programme scolaire existant.

#### **Droit à la santé – Eau potable, assainissement et hygiène**

44. En ce qui concerne la santé, une approche de gestion collaborative des mesures de surveillance et de dépistage de maladies, de recherche des contacts et de mise en quarantaine des personnes atteintes de maladies à haut risque résistant aux médicaments a été définie à l'échelle du Gouvernement dans le cadre de la Stratégie de sécurité nationale des Îles Salomon.

45. Le Gouvernement salomonais s'est engagé à lutter contre les maladies non transmissibles qui handicapent ou tuent trois insulaires sur quatre. La Feuille de route de la Politique nationale de lutte contre les maladies non transmissibles (2019-2023) a été adoptée en 2019 afin de prévenir les décès liés à ces maladies, d'y mettre fin et d'inverser la tendance en la matière.

46. Le projet Village sain, mis en place par le Ministère de la santé et des services médicaux, vise à lutter contre ces maladies évitables en améliorant l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène et en favorisant l'instauration de modes de vie sains, y compris un cadre de vie salubre et une alimentation saine, parmi les habitants des villages ruraux.

47. Par l'intermédiaire du Ministère de la santé et des services médicaux, le Gouvernement a mis en place une Politique stratégique nationale de santé (2016-2020), qui met l'accent sur l'amélioration de la santé et l'accès universel à la couverture sanitaire et aux soins de santé de base en élargissant l'offre de services dans les centres de santé ruraux du pays.

48. Plus de 80 % de la population des Îles Salomon vivent dans des zones rurales. Les Îles Salomon ont adopté en 2014 une Politique d'approvisionnement en eau et d'hygiène en milieu rural qui est mise en œuvre en collaboration avec les pouvoirs publics, les institutions confessionnelles et les organisations non gouvernementales selon une stratégie consistant notamment à collecter des données et à élaborer des plans d'application.

49. Depuis la pandémie de COVID-19 de 2020, le Gouvernement réalise d'importants investissements visant à renforcer le système de santé national. Des partenariats internationaux sans précédent ont permis aux Îles Salomon d'acquérir les connaissances, les techniques et les fournitures nécessaires pour renforcer la surveillance et le dépistage de maladies, la recherche de contacts, les mises en quarantaine et l'adoption de mesures d'urgence.

#### **Droits de l'homme : droit à un niveau de vie suffisant**

50. La Stratégie nationale de développement des Îles Salomon (2016-2035) définit un projet visionnaire visant à assurer la subsistance socioéconomique de tous les habitants des Îles Salomon. Ses cinq objectifs sont les suivants :

- Une croissance économique durable et inclusive ;
- L'éradication de la pauvreté ;
- L'accès de tous les habitants des Îles Salomon à une santé et une éducation de qualité ;
- Un développement résilient et écologiquement durable assorti d'interventions en cas de catastrophes, d'une gestion des risques et d'une reprise des activités efficaces ;
- Une nation unifiée où la gouvernance est stable et efficace et où règne l'ordre public.

51. La Stratégie nationale de développement (2016-2035) demeure le schéma directeur selon lequel le Gouvernement s'efforce d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants des Îles Salomon.

#### **Droits des citoyens des Îles Salomon**

52. Le chapitre 2 de la Constitution énumère les droits des Salomonais. Ceux-ci sont notamment protégés de la discrimination fondée sur la race, le lieu d'origine, les opinions politiques, la couleur de peau ou les convictions.

53. La loi de 2016 portant modification des dispositions du Code pénal sur les infractions sexuelles est conforme à l'esprit et à l'objet de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, notamment en ce qui concerne la définition du consentement et le renforcement des dispositions relatives au viol.

54. La révision du Code pénal et des procédures pénales portant notamment sur l'obstruction de la justice par parjure, les fausses déclarations faites en dehors des procédures judiciaires, la fabrication et la destruction de preuves, la subornation et la protection de témoins se poursuit.

55. La loi de 2018 sur la double nationalité a été adoptée par le Parlement et est entrée en vigueur.

### **D. Droits de certains groupes ou personnes**

#### **Femmes et filles**

56. La Division de la promotion des femmes et les ministères du Gouvernement s'emploient tous les ans à protéger les droits des femmes et des filles dans le cadre des Seize jours de mobilisation des femmes, de la Journée internationale des femmes, de la Campagne contre la violence fondée sur le genre et de la Journée internationale des femmes rurales. La population est sensibilisée à la loi de 2014 sur la protection de la famille et en particulier à l'importance de préserver les familles pour bâtir des foyers paisibles et meilleurs. Des activités de sensibilisation sont également menées dans le service public par l'Institut d'administration et de gestion publiques.

57. Le Ministère de la fonction publique a organisé en mai 2018 un atelier sur l'intégration du genre à l'intention des responsables des ressources humaines et des coordonnateurs pour les questions de genre de la fonction publique.

58. Le Gouvernement continue de faire figurer parmi ses priorités l'autonomisation économique des femmes afin qu'elles puissent réaliser leurs droits humains. Le programme d'autonomisation économique comprend six domaines d'action ciblés :

- Intégration des questions de genre ;
- Inclusion financière au moyen de l'éducation financière ;
- Développement des entreprises et formation commerciale ;
- Instauration d'un environnement porteur ;
- Diffusion des travaux de recherche et des connaissances ;
- Renforcement du Ministère des affaires relatives aux femmes, aux jeunes, aux enfants et à la famille.

59. Avec l'appui de la Banque centrale des Îles Salomon, la création de clubs d'épargne et l'accès à la microfinance et au crédit se développent parmi les femmes, et en particulier parmi les marchandes présentes sur les marchés. La Division de la promotion des femmes du Ministère des affaires relatives aux femmes, aux jeunes, aux enfants et à la famille met actuellement la dernière main à un guide de l'épargne. À ce jour, il existe environ 116 clubs d'épargne dans les Îles Salomon.

60. La modification de la loi sur le Fonds national de prévoyance des Îles Salomon (2018) fournit un cadre directeur visant à établir dans le cadre du Fonds un programme d'épargne à long terme et d'épargne retraite pour les populations rurales (intitulé « YouSave »). Ce programme permet à de nombreuses personnes ne possédant pas de compte bancaire d'ouvrir un compte à leur nom.

### **Égalité des sexes**

61. La politique nationale des Îles Salomon en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion des femmes met les cadres directeurs nationaux en adéquation avec les engagements pris à l'échelle internationale et régionale au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

62. Le Gouvernement mène actuellement une consultation nationale sur le projet de loi relatif à la facilitation de la gouvernance traditionnelle et des coutumes. Ce projet de loi vise à promouvoir, préserver et reconnaître les normes, valeurs et pratiques traditionnelles, notamment le système matrilineaire qui caractérise diverses communautés ethniques et tribales du pays. Il s'agit de faire en sorte que le droit coutumier corresponde au système matrilineaire de prise de décision des structures de gouvernance traditionnelles.

### **Violence fondée sur le genre**

63. Les Îles Salomon ont adopté la loi de 2014 sur la protection de la famille, qui permet aux familles, aux filles, aux femmes, aux enfants, aux personnes handicapées et aux victimes de violences fondées sur le genre d'être mieux protégés et d'accéder plus aisément à la justice. Cette loi fait de la violence domestique une infraction pénale et prévoit un mécanisme de protection et de soutien destiné aux personnes ayant subi des violences fondées sur le genre. La loi de 2017 relative à l'aide sociale à l'enfance et à la famille vise également à favoriser le bien-être et la protection des enfants. Elle donne aux tribunaux, à la police, aux services sociaux et aux professionnels de la santé des moyens d'aider les victimes.

64. Les Îles Salomon ont mis en place en 2013 un réseau national d'orientation des personnes ayant besoin d'assistance (SAFENET). Ce réseau aide les victimes à accéder à la justice, aux services de santé, aux services juridiques et aux services d'appui connexes. Il s'est progressivement étendu grâce à la formation de policiers, qui a été dispensée à 650 d'entre eux en 2016 et 2017. Le réseau SAFENET a été doté de procédures opérationnelles et de directives.

65. En partenariat avec ONU-Femmes, le réseau SAFENET est présent depuis 2018 dans quatre des neuf provinces du pays : province Occidentale, Makira, Temotu et Isabel. Le réseau SAFENET est actuellement supervisé par le Ministère des affaires relatives aux femmes, aux jeunes, aux enfants et à la famille des Îles Salomon, en coordination avec ONU-Femmes.

### **Traite et exploitation sexuelle des enfants**

66. Les autorités des Îles Salomon, et plus précisément le Ministère du commerce, de l'industrie, du travail et de l'immigration, ont, avec l'appui de l'Organisation internationale des migrations, examiné le problème du trafic d'enfants, du mariage des enfants et de l'exploitation sexuelle des femmes sur les chantiers forestiers. Un comité de protection de l'enfance a été créé dans la province Occidentale par Save the Children et la Police royale des Îles Salomon.

67. La loi sur le mariage des insulaires fixe à 15 ans l'âge minimal au mariage. Elle fait l'objet d'un examen visant à déterminer s'il convient de porter cet âge à 18 ans.

68. Le Centre de soutien aux familles a organisé des ateliers de sensibilisation au problème de l'exploitation sexuelle dans 11 localités réparties dans cinq provinces (Isabel, Makira Ulawa, Guadalcanal, Temotu et Rennell, et Bellona).

69. En collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations, le Gouvernement a introduit, dans le cadre de la loi sur l'immigration de 2012, des dispositions visant à lutter contre la traite des personnes. Les modifications apportées par la loi de 2016

aux dispositions du Code pénal sur les infractions sexuelles visaient également à lutter contre la traite des personnes et l'exploitation sexuelle ; à ce jour, des poursuites judiciaires ont été engagées contre deux individus accusés de tels faits, dont l'un a été condamné.

70. La loi de 2017 relative à l'aide sociale à l'enfance et à la famille protège les enfants contre la prostitution, la pornographie ou le mariage et les travaux forcés. Elle est conforme aux dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant. Actuellement, l'âge de la responsabilité pénale est fixé par le Code pénal entre 8 et 12 ans. Le projet de loi sur la justice des mineurs ferait passer cet âge entre 10 et 14 ans, les moins de 10 ans n'étant pas responsables pénalement et les moins de 14 ans ne l'étant que si leur culpabilité est établie au-delà de tout doute raisonnable.

71. La loi sur l'éducation interdit les châtiments corporels à l'école. Les Îles Salomon ont élaboré un projet de politique nationale de l'enfance pour la période 2020-2025, qui devrait être approuvé par le Cabinet en 2021.

### **Personnes handicapées**

72. Les Îles Salomon ont signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Le projet de politique nationale de promotion inclusive des personnes handicapées (2020-2024) constitue une avancée par rapport à la politique précédente. La nouvelle politique suit les principes de la Convention et prévoit l'accès inclusif des personnes handicapées à l'éducation et à la formation. Elle porte également sur la construction de bâtiments adaptés aux personnes handicapées et vise à permettre à celles-ci d'accéder aux bâtiments publics.

## **IV. Défis à relever**

73. Sous l'effet des répercussions socio-économiques de la COVID-19, l'économie salomonaise s'est contractée en 2020. Elle a durement pâti de la fermeture des frontières et des effets qui en ont résulté sur les échanges commerciaux. Le Gouvernement demeure déterminé à prendre des mesures économiques correctives pour maintenir l'économie à flot, faire face aux effets de plus en plus marqués des changements climatiques, fournir des services publics essentiels et protéger sa population du virus.

74. La géographie des Îles Salomon est telle que 80 % des 712 100 habitants sont dispersés le long d'un chapelet d'îles situé entre la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Vanuatu, ce qui fait du développement et de la gouvernance du pays un coûteux exercice. Il est également de ce fait difficile d'observer le respect des droits et de procéder à des vérifications et des comptes rendus en la matière.

75. La population est majoritairement composée de jeunes, dont 18 000 cherchent tous les ans un emploi dans une économie à l'assise restreinte.

76. Le droit de disposer de données fiables et vérifiables est un élément indispensable d'un système d'information. La disponibilité et la collecte de données demeurent un défi permanent.

77. Les effets de plus en plus prononcés des changements climatiques continuent d'enrayer les progrès accomplis en matière de développement national.

78. Les partenariats tendent à privilégier le recours à des consultants et à des ateliers plutôt que la mise en place d'une solide infrastructure fondée sur les droits fondamentaux qui renforce l'autonomie des citoyens et établit des liens entre eux.

79. Les Îles Salomon se classent au troisième rang des petits États insulaires en développement du Pacifique par leur population. Bien que ce pays sorte d'un conflit, c'est l'un des plus divers sur le plan culturel, plus de 80 langues autochtones y étant parlées. Les bureaux régionaux des Nations Unies étant tous situés à l'extérieur du territoire (ils se trouvent aux Fidji), les relations avec l'ONU sont lointaines et distantes.

## V. Conclusion

80. Les Îles Salomon en sont encore à l'étape de l'édification de la nation. Le développement du pays n'a pas progressé au même rythme que les besoins en matière de développement. L'évolution de la position des Îles Salomon sur le plan international a renforcé la coopération bilatérale. Celle-ci a donné lieu à un certain nombre de projets nationaux porteurs de transformation, qui ont été établis et financés à titre bilatéral.

81. Le développement constitue le meilleur prisme à travers lequel envisager les droits de l'homme, et les Îles Salomon demeurent résolues à traduire en actes concrets les objectifs de développement durable. La vie des habitants et la santé de la planète dépendent de la juste contribution de la communauté internationale et de l'établissement d'un véritable partenariat avec les petits États insulaires en développement, dont les Îles Salomon font partie.

82. Les Îles Salomon devraient sortir de la catégorie des pays les moins avancés en janvier 2024. La contraction de l'économie sous l'effet de la COVID-19 pourrait entraîner un allongement supplémentaire de la période de transition.

83. Pour protéger les droits des habitants des Îles Salomon, il convient de renforcer leur résilience face aux changements climatiques, de développer une économie à faible émission de carbone et de créer des perspectives centrées sur la population qui regroupent les trois grands axes du développement durable, à savoir la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement.

84. Des partenariats sont nécessaires pour libérer les moyens nécessaires à la création d'un avenir meilleur et durable pour tous et à la réalisation du droit de vivre à l'abri du besoin et de la peur et dans la dignité.

---